

## **109364 - Il quitte Mouzdalifa (précipitamment) , se rend à La Mecque et procède à la marche entre Safa et Marwa mais reporte l'accomplissement de la circumambulation principale pour la cumuler avec celle de l'adieu**

---

### **question**

Voici un homme qui accompagne ses père et mère pour faire un pèlerinage majeur isolé. Ils se rendirent directement à Arafa puis allèrent passer la nuit à Mouzdalifa. Au jour de la fête, ils se dirigèrent vers La Mecque, firent la marche prévue dans le cadre du pèlerinage majeur sans avoir procédé à la circumambulation principale- puisqu'ils voulaient la cumuler avec celle de l'adieu compte tenu de l'incapacité de ses père et mère- puis ils se rasèrent et mirent fin à leur pèlerinage par ignorance. Ensuite, ils lapidèrent la grande stèle au cours du jour de la fête... Encourent-ils quelque chose?

### **la réponse favorite**

Louanges à Allah

**«Il n' y a aucun inconvénient à agir comme indiqué. Quand un pèlerin se met en état de sacralisation pour faire un pèlerinage majeur isolé ou un pèlerinage intégré, va se stationner à Arafa, se rend à Mouzdalifa, puis à Mina, descend à La Mecque, procède à la marche prévue dans le cadre du pèlerinage et retarde l'accomplissement de la circumambulation principale jusqu'à son voyage, ce qu'il a fait ne comporte aucun inconvénient. Mais il a commis l'erreur d'avoir mis fin à son pèlerinage avant de lapider les stèles. S'il l'a fait par ignorance, il n'encourt rien.»**